

Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 27/02/2019 de 19h à 22h

Participants : 24

Lieu : Salle de Saint Macaire

**Référent : Guillaume
secrétaire : Lily
modérateur : Sébastien**

Les votes ne correspondront pas forcément aux nombres de participants, car les gens arrivaient et repartaient en milieu de réunion.

Ordre du jour :

- Validation des comptes-rendus du 06, 13 et 20/02/2019
- Débat sur l'assemblée citoyenne législative

1. Validation des comptes-rendus du 06, 13 et 20/02/2019

21 participants : 8 pour - 13 abstentions – 0 contre

2. Débat sur l'assemblée citoyenne législative

Nous sommes toujours dans le cadre de la représentativité.

Le but de ces débats est de définir l'assemblée qui permettra de légiférer dans notre future 1ère démocratie.

Un rappel succinct du fonctionnement de la 5ème république a été fait.

Il en ressort :

- Que l'assemblée législative soit un panel représentatif du peuple. (Des lycéens aux retraités) :
 - Le problème est de faire confiance à des instituts qui référencent ce panel (possible non-indépendance)
- Que l'assemblée soit tirée au sort parmi les citoyens :
 - Problème : la compétence pour légiférer sur des sujets complexes
 - Possibilité de mettre en place un panel d'experts saisissables par l'assemblée tirée au sort
 - Si les citoyens ne sont plus compétents, c'est par ce que les codes législatifs actuels sont trop compliqués. IL FAUT SIMPLIFIER tout ça.
 - Les tirés au sort seront investis et car désignés pour une tâche
- Que cette assemblée reste indépendante, pas achetable par des lobbys

Solutions :

- Tirages au sort réguliers, voire changer les tirés au sort à chaque proposition de loi
- Former les électeurs, dès le plus jeune âge à l'importance du vote.
 - Attention à ce que cette formation soit indépendante et neutre
- Réduire drastiquement l'appât du gain (baisser les salaires) des représentants
- Une justice appliquée et unique. Peines renforcées et directement appliquées sans aménagement pour les représentants. Si la peine prévue est 10ans, ils sont condamnés à 10ans quoi qu'il arrive.
- Il est proposé que les peines soient doublées pour tous les représentants (élus/tirés au sort)
- Contrôle du pouvoir médiatique et économique (Autre sujet à venir)
- Inscrire le référendum révocatoire d'initiative citoyenne pour les élus.
 - Révocation citoyenne définitive ?
 - Peine en cas de révocation citoyenne ?

Remarques effectuées lors du débat :

- Il faut absolument que la constitution, et les lois soient respectées. Durcir les peines pour les élus.
- Les députés actuels n'écrivent pas les lois. Ce sont les juristes et avocats dédiés à l'assemblée nationale actuelle qui les écrivent. On appelle ça "la captation des lois". Les députés soit n'ont pas le temps, soit ce sont des fainéants.

- Il faut absolument que la validation d'une loi prenne beaucoup plus de temps afin d'éviter que des lois répondent à un événement présent et que ces lois aient un fondement à long terme.
- Tout citoyen peut proposer une loi à l'assemblée
- Quid d'une loi voté contre les directives de l'Union Européenne ? Que faire de l'UE ?
- Quid du conseil constitutionnel ?

Trois schémas de principe ont été dessinés pour débats.

Le but étant de dessiner le chemin de la proposition de loi jusqu'à sa ratification.

Schéma 1 :

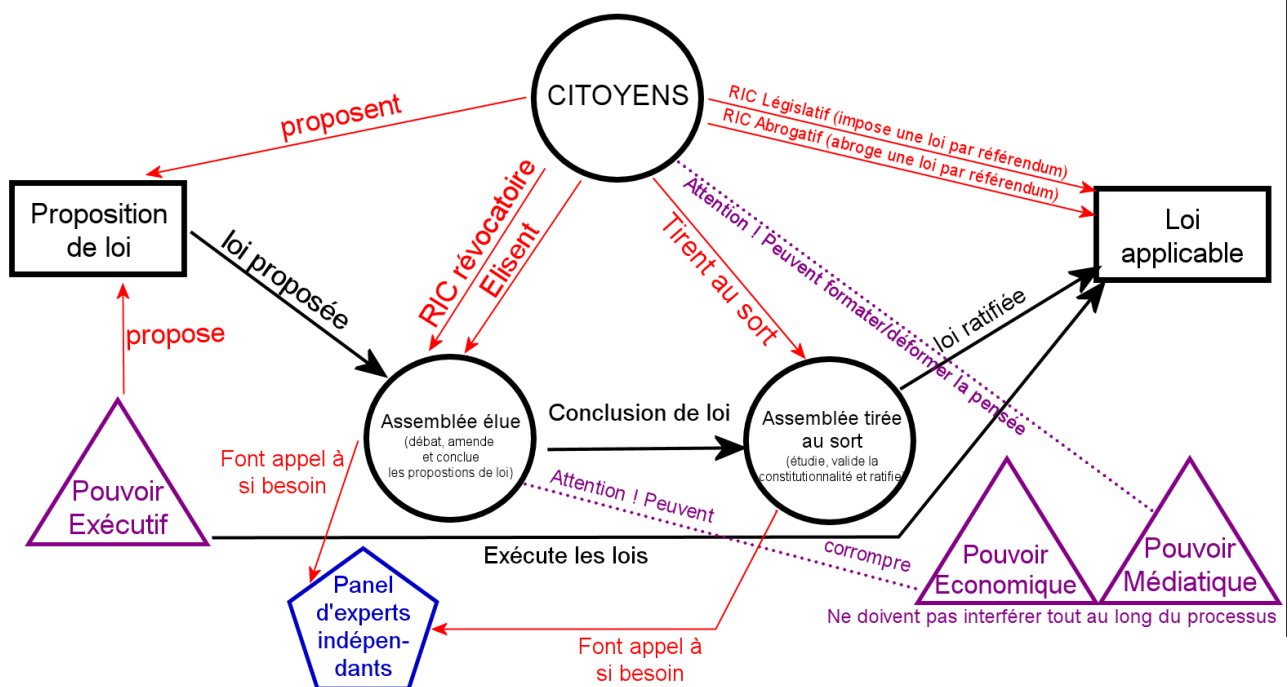


Schéma 2 :

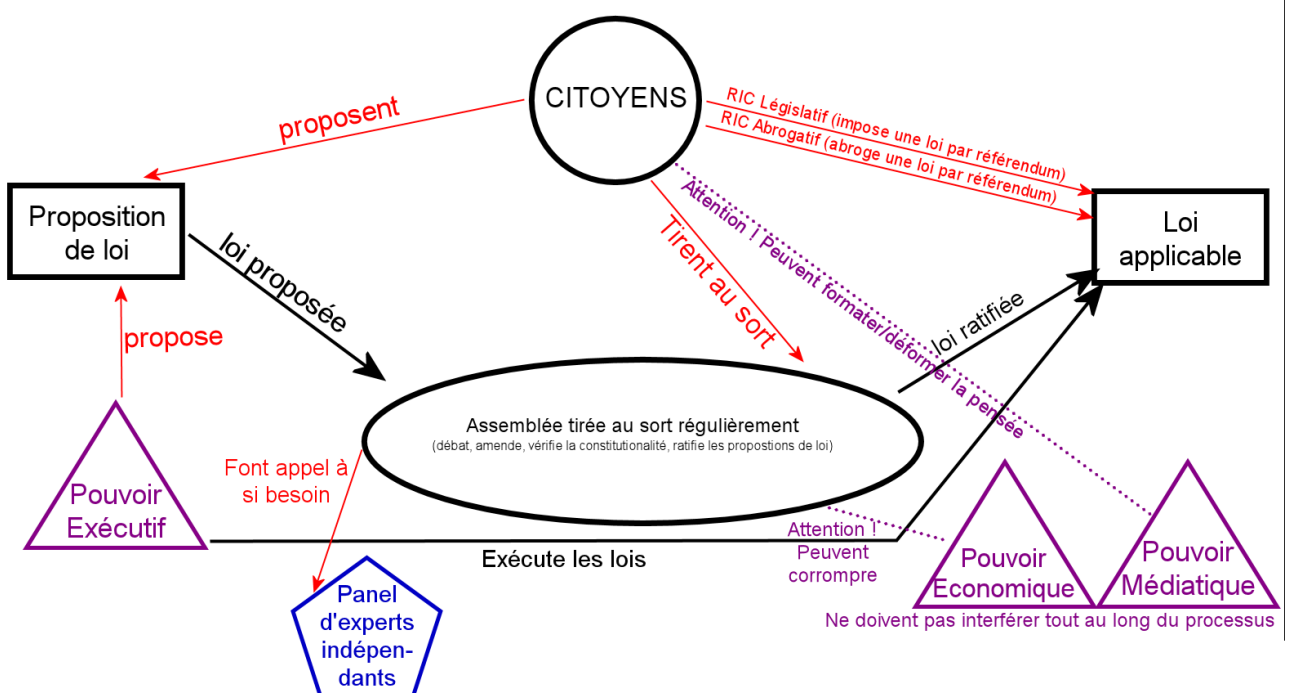
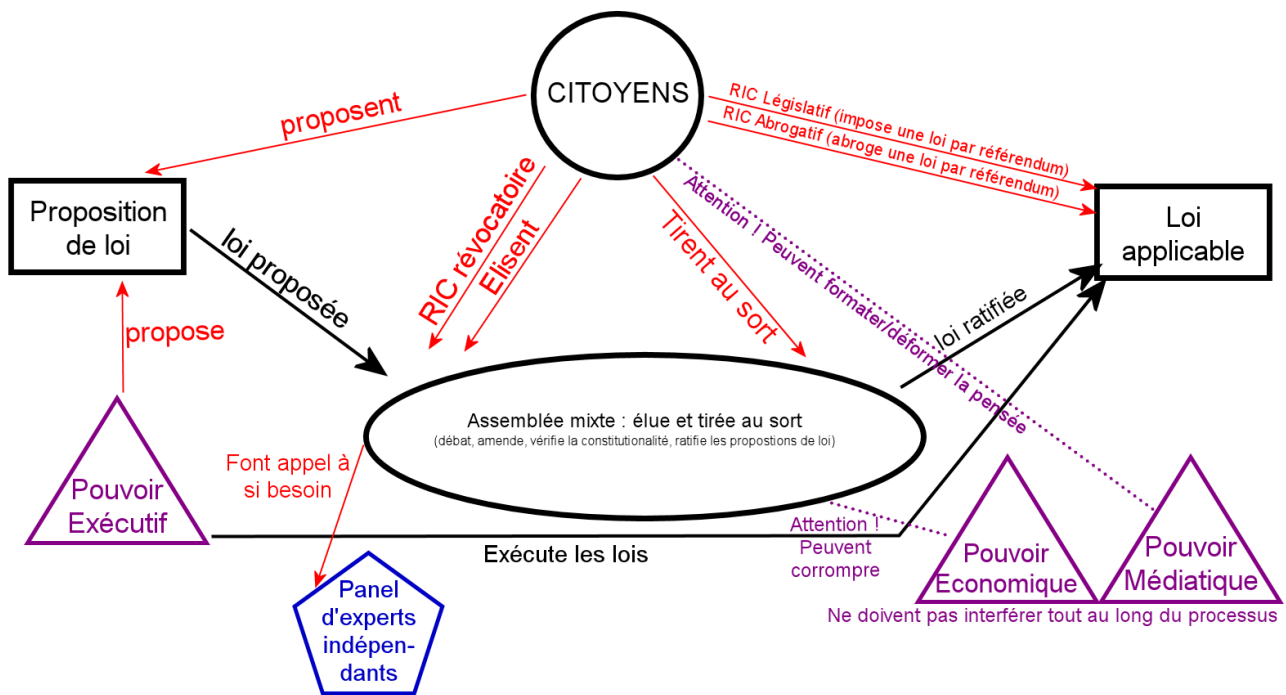


Schéma 3 :



Ces trois schémas montrent quelques problèmes :

- Comment valider la constitutionnalité d'une proposition de loi ?
- Comment s'assurer que les pouvoirs médiatique et économique n'interfèrent pas dans le processus législatif ?
- Et d'autres à venir très certainement

Les débats ayant durés plus longtemps que prévu, le référent propose d'y mettre fin vers 21h15

Il invite tous les participants à réfléchir sur la solution qui permettrait d'avoir un pouvoir législatif démocratique et indépendant.

Vous trouverez en annexe une feuille vierge qui vous permet de faire votre propre schéma.

3. Conclusion

L'ordre du jour de la prochaine assemblée sera : **Suite des débats et mise au vote sur la future assemblée citoyenne législative**

Seul le référent se propose à le rester.

Il été proposé de numéroter les cartons de vote afin de faciliter la tâche aux modérateurs pour la prise de parole.

14 participants : 14 pour - 0 abstentions – 0 contre

***Prochaine assemblée le mercredi 6 mars 2019 à 19h30 à
la salle de saint macaire***

Fin de séance

La secrétaire : Lily

Corrigé par le référent : Guillaume

**Ceci est uniquement un projet de compte-rendu
devant être adopté lors de la prochaine assemblée du
06/03/2019**

